

COMMUNIQUE OFFICIEL

Jeudi 18 juin 2020

RETOUR À L'ÉCOLE POUR TOUS LE 22 JUIN DANS LES ÉCOLES TERRE D'AUGE

Pour des raisons tant pédagogiques que sociales, tous les enfants devront reprendre le chemin de l'école le lundi 22 juin, conformément aux directives du Président de la République.

Le gouvernement l'avait annoncé, le protocole sanitaire a été largement assoupli pour permettre un accueil dans les meilleures conditions. Les deux principales évolutions concernent les règles de distanciation sociale, l'utilisation des locaux et du matériel scolaire :

- Les règles de distanciation sociale sont supprimées pour les classes de maternelle, mais doivent continuer d'être appliquées pour les classes du CP au CM2, pour lesquelles une distance d'un mètre entre les élèves placés l'un à côté de l'autre ou face à face est préconisée.
- La limitation du nombre d'élèves maximum par groupe ou classe est levée pour tous les niveaux.
- L'accès aux jeux extérieurs et aux objets partagés dans un même groupe est autorisé dès lors qu'un nettoyage quotidien est assuré. La désinfection complète des mobiliers et équipements devra continuer d'être assurée à minima une fois par jour.

Un courrier rédigé par Hubert Courseaux, président de la collectivité, a été adressé par les directeurs d'écoles à tous les parents pour inscrire les enfants aux accueils périscolaires :

- ➔ Le service de restauration scolaire sera assuré normalement.

- ➔ Le service de garderie périscolaire sera également ouvert. Les contraintes liées au respect des distances entre les enfants et le non brassage des groupes restreignent les activités qui pourront être proposées. Aussi, afin de pouvoir assurer la sécurité des enfants accueillis, il est demandé aux parents d'inscrire leur enfant uniquement dans le cadre d'obligations professionnelles.
- ➔ Le service de transport scolaire sera assuré. Les bus circuleront sur les horaires normaux (à retrouver sur www.terredauge.fr). Les règles de distanciation sociale étant allégées dans le nouveau protocole sanitaire, la restriction d'un siège sur deux est levée.

Les deux semaines à venir constituent des points d'appui préparatoires indispensables à la rentrée de septembre. Le président de la Communauté de Communes Terre d'Auge et les services sont en pleine réflexion pour anticiper et préparer la rentrée 2020/2021.

Bon retour à tous les élèves du territoire !

CONTACT

Marion Duchêne

Chargée de Communication
communication@terredauge.fr
02 31 65 04 75



9 rue de l'hippodrome - Zi la Croix Brisée
14130 Pont-l'Évêque
02 31 65 04 75 / accueil@terredauge.fr

www.terredauge.fr

 Communauté de Communes Terre d'Auge  @terredauge